

Relations

Elus - Association sportive

Relations directes avec les Associations Sportives

- Avantages :
 - Relations directes des Elus avec les associations sportives,
 - Rencontres facilitées avec les administrés (pas seulement sportifs),
 - Gouvernance dépendante des Elus (Subventions, Espaces alloués, Créneaux, etc.),
 - Centralisation de l'ensemble des moyens matériels (sport, culture, autres associations,...) -> économies.
- Inconvénients :
 - Implication forte et présence des Elus pour chaque association sportive (AG, Validation du projet, remises de récompenses, etc.)
 - Implication dans la gestion des conflits éventuels,
 - Risque de préférences dépendantes des objectifs des Elus (Subventions, Espaces alloués, Créneaux, etc.)

Gouvernance d'une association sportive

- Stratégie,
- Dépendance / Indépendance,
- Financement,
- Projet de développement,
- Besoin d'adhésion des Elus, de la Ville et de ses habitants.

Gouvernance d'une association sportive

- Stratégie
 - Choix sportif :
 - avec ou sans compétition,
 - avec ou sans entraîneur(s),
 - Choix de fonctionnement :
 - Culture du Résultat,
 - Développement familial,
 - Mixte de fait.

Gouvernance d'une association sportive

- Dépendance / Indépendance
 - Rien ne peut être fait sans les Elus et la Ville :
 - Soutien moral, financier, moyens matériels.
 - Participation des Elus :
 - Animations principales, AG, remise de récompenses,
 - Contacts avec les sportifs, les jeunes et les parents,
 - Contacts avec le Président, le Bureau de l'association.
 - Communication des Elus :
 - Contacts avec les membres du Comité de Direction.

Gouvernance d'une association sportive

- Financement
 - Effet de la prise de pouvoir du Sport par la Cohésion Sociale :
 - détournement et suppression des subventions du CNDS (dossiers trop complexes, puis détournement et donc suppression),
 - Réduction drastique des compétitions nationales,
 - Risque de suppression de nombreuses petites associations sportives;

Gouvernance d'une association sportive

- Financement
 - Diminution des Subventions Municipales
 - Cause : diminution du financement des Villes,
 - Augmentation des tarifs, le sport n'est plus accessible à tous,
 - Difficultés financières = perte des bénévoles responsables.
 - Besoin de rechercher d'autres moyens financiers.

Gouvernance d'une association sportive

- Projet de développement
 - Quel club dans quel délai,
 - Quel nombre d'adhérents, de membres actifs,
 - Quel financement nécessaire,
 - Quelles conditions de réalisation ?
 - Quelle adhésion des Elus, donc de la Ville ?
 - Difficultés d'équilibre.

Activités d'une association sportive

- Besoin d'adhésion des Elus et de la Ville pour permettre l'équilibre financier :
 - Financement :
 - Adhésion et cotisations des Membres,
 - Subventions,
 - Stages payants.
 - Autres ressources :
 - Autres financements,
 - Inscriptions et organisation de manifestations,
 - Importance de la buvette, etc.
 - Importance indirecte des animations scolaires.

Diminution des subventions, Leviers complémentaires

- Redresser et Equilibrer nos finances
- Conservation et développement du nombre de membres au moins jusqu'au seuil de rentabilité,
- Recherche et obtention d'utilité publique
 - Dons,
 - Mécénat;
- Recherche et obtention de Sponsors,
- *Le mensonge de l'utilisation de membres en « pré-retraite » financée par une fondation de grande entreprise pour les petites structures associatives.*

Contraintes des financements tiers

- Attente des financeurs tiers (dons, mécènes et sponsors) :
 - Assurer une communication très large,
 - Mettre en avant la dimension humaine «petit club»,
 - Faire comprendre à nos Elus nos obligations de :
 - Communication,
 - Portée auprès d'un public large,
 - Manifestations (nombre de visiteurs),
 - Difficultés à maintenir coûte que coûte l'ambiance familiale au dépend de la culture du résultat (exigence des Sponsors et Mécènes),

Sceaux Tennis de Table

- Histoire,
- Projet de salle spécifique,
- Changement de gouvernance en 2012,
- Aides financières de redressement,
- Fermeture du site sportif partagé,
- Solution pendant 3 ans,
- Maintien pendant 7 ans,
- Notre Projet,
- Utilité Publique, Mécénat, Dons,
- Sponsors,
- Engagements de nos Elus,
- Nouveau Centre Sportif,
- Engagements de nos Elus,
- Communication et Transparence,
- Inquiétudes et espoirs de réalisation de notre projet associatif.

Conditions de réalisation de notre projet associatif

- Organisation certains weekends d'événements sportifs départementaux et/ou régionaux :
 - Levier financier indispensable
 - Problème des activités sportives du weekend à interrompre,
 - Problème de la gestion des horaires,
 - Etc.

Relations de confiance avec nos Elus

- Transparence réalisée :
 - Maintenir la confiance des bénévoles gérant les associations sportives,
 - Tenir les engagements pris,
 - Communiquer au plus tôt leurs orientations et changements éventuels d'orientation.

Relations de confiance avec nos Elus

- Communication proposée par la Ville :
 - Mettre plus en évidence les associations sportives,
 - Mieux s'appuyer sur le développement des valeurs sportives,
 - Contribuer à faire savoir le comportement exemplaire de la très grande majorité des entraîneurs et dirigeants sportifs (obligations de précautions comportementales aberrantes).

Conclusion

Sceaux Tennis de Table

– Notre constat :

- Connaissance de nos Elus à vouloir préserver les associations sportives existantes et à en donner les moyens,
- Chance de disposer d'Elus à l'écoute, disponibles, soutiens,
- Volonté des Elus de s'appuyer sur un projet à 3 ans,

– Notre souhait : connaître la stratégie et les contraintes sportives de la Ville à 3 ans :

- Ne pas prendre le risque pour nous, de ne plus pouvoir respecter notre projet associatif et notre équilibre financier,